2 OCTOBRE 2024

**Club Sportif Riecois**

**Compte-rendu de la réunion du conseil d’administration**

**Mardi 1 octobre 2024**

**Participation :**

* **Présents :** 6 membres sur 12
* **Absents :**
  + Jean-Marie Fonteneau (démissionnaire),
  + Jean Pierre LAURENT, Yves PERROT, Alain KERMAGORET, Christian GUILLOU, Monique MICHAUX-CLOAREC (excusés).

**Conclusions :**

1. **Séjour à Merdrignac :**

* Evaluation du Val de Landrouet :

La qualité du site, des hébergements et des repas (petits-déjeuners et diners) ont été appréciés sans réserve. Les sachets “pique-nique” ne correspondaient pas à l’annonce faite par le gérant du centre et laissaient à désirer quant à la qualité du pain.

* Evaluation des randonnées :
* les parcours journaliers (tracés et retenus par une seule personne) ont été jugés trop long, trop difficiles (en particulier le premier jour) et trop campagnards ;
* Le départ vers 10h00 et la répartition du kilométrage (2/3 le matin, 1/3 l’après-midi) conduisent à faire la pause déjeuner vers 13h00 ; cet horaire est jugé trop tardif ;
* l’utilisation du GPS permet aux marcheurs équipés d’adapter le parcours à leurs convenances sans risque de s’égarer.
* Décision :
* Pour les sorties à la journée, il sera créé un groupe spécifique (volontaires recherchés) en charge d’élaborer, de diffuser et de conduire le groupe sur les parcours.

1. **Séjour du mois de septembre 2025 :**

La recherche d’une structure d’accueil dans le même esprit que le Val de Landrouet et Arzal s’orientera vers le bord de mer dans le secteur compris entre Plougonvelin et Plouguerneau (Guy).

Le choix devra être arrêté au plus vite afin de pouvoir :

* choisir le créneau (préférentiellement du 8 au 12 septembre 2025),
* disposer d’un nombre de places suffisant (si possible : réservation de 25 places),
* être présenté lors de l’assemblée générale 2025 prévue le 17 janvier 2025.
* Remarque :

les adhérents du Club Sportif Riécois ne pratiquant que la marche nordique, peuvent participer à ce séjour.

1. **Sorties à la journée de l’été 2025 :**

Dès lors qu’il sera constitué, le groupe en charge du tracé des circuits élaborera 5 circuits et proposera le calendrier de réalisation.

Les propositions ci-après pourront guider leur travail :

* retenir le parcours de Gourin (Tonjoly) programmé en 2024 et non réalisé ;
* élaborer un circuit Lorient – Gâvres ;
* élaborer un circuit à partir du port de Saint-Goustan à Auray ;
* élaborer un circuit à partir de Le Bono ;
* élaborer un parcours sur l’ile d’Arz.

1. **Rando de l’huître du 17 novembre 2024 :**

Le dossier administratif a été déposé en mairie et validé par les autorités communales.

Luciane, Jean-Yves et Guy œuvrant depuis de très nombreuses années à la préparation de cet évènement et ayant en vain sollicités une relève, abandonnent la partie.

Une réunion du CA se tiendra au local du CSR le mardi 8 octobre 2024 à 17h00 afin, si possible, de constituer une nouvelle équipe et définir les grandes lignes de la transmission des responsabilités.

En cas d’échec, l’édition 2024 de la randonnée de l’huître sera annulée.

1. **Préparation de l’assemblée générale 2025 :**

* L’assemblée générale 2025 du Club Sportif Riécois se tiendra le vendredi 17 janvier 2025 dans la salle La Numéro 3 à partir de 18h30.
* Renouvellement du Conseil d’Administration :
  + Membres sortants :
* Luciane DERVOUT ;
* Jean-Yves TREGUIER ;
* Jean-Pierre LAURENT ;
* Jean-Pierre ZANNIN ;
* Membres démissionnaires :
* Jean-Marie FONTENEAU ;
* Guy DANIGO.

Avant le 10 janvier 2025 :

* les membres sortants voudront bien faire connaitre leur choix de se maintenir ou de se retirer ;
* les adhérents du C.S.R. candidats à un poste au sein du conseil d’administration feront connaître leur souhait au secrétaire.